



Plâtrier-peintre

les exosquelettes peuvent-ils
contribuer à la prévention
des troubles
musculosquelettiques?





Résultats et recommandations

Contexte

Les entreprises de la branche «plâtrerie-peinture» rencontrent depuis plusieurs années une augmentation des absences en lien avec **les troubles musculosquelettiques** (TMS).

Plusieurs mesures de prévention existent, dont **les exosquelettes**.

Les résultats et
recommandations
présentés  dans ce
document sont issus
d'une étude menée
entre 2023 et 2024.



Résultats



- **Pour une prévention efficace des troubles musculosquelettiques, il est recommandé d'implémenter l'ensemble des mesures présentées ci-après:**
mesures organisationnelles, techniques et humaines.
- L'exosquelette est une mesure technique intéressante mais qui n'est pas **suffisante à elle seule.**
- Il est nécessaire de prendre en compte **les risques et limites des exosquelettes:**
pas d'effets scientifiquement prouvés sur la diminution des TMS, confort partiel, incompatibilité avec certaines activités, etc.

Recommandations



1

Préparation de chantier

Identifier les équipements de travail adaptés aux spécificités du chantier.



Exemples: camion grue, monte-charge ou treuil électrique pour les bâtiments sur plusieurs étages ; chariot compact et tout terrain pour les habitations avec accès restreints et terrains difficiles.

2

Stocker le matériel le plus proche possible des zones de travail et/ou des ouvertures de bâtiments avec voies d'accès dégagées et compatibles avec du matériel roulant.

3

Se coordonner de manière étroite avec les autres corps de métier pour éviter les reprises de tâches.

4

Affecter les travaux à réaliser en fonction des **compétences et qualifications** du personnel.

Organisation du travail



1

Communiquer quotidiennement et clairement les travaux au démarrage de la journée afin d'éviter les malentendus pouvant être source de reprises de tâches.

2

Mettre en place **un tournus** entre les personnes afin d'alterner les tâches et les positions de travail.

3

Instaurer une bonne ambiance de travail afin de favoriser la cohésion d'équipe et **l'entraide entre collègues.**

4

Ranger régulièrement les zones de travail afin de limiter l'encombrement au sol et ainsi faciliter les déplacements des équipements roulants.

Transmission des savoir-faire

1

Identifier les personnes motivées et à l'aise dans le rôle de référent et/ou maître d'apprentissage et éventuellement les soutenir en leur proposant une formation dédiée.

2

Identifier les chantiers les plus propices à accueillir les apprenti.e.s et les novices (éviter les chantiers avec fort rendement par exemple).

3

Sensibiliser le personnel ayant de l'expérience à transmettre les «trucs et astuces» qu'ils ont développés au cours des années et leur permettant de **préserver leur santé**.



Exemples: appliquer la force adéquate et le bon angle avec les outils de lissage pour améliorer le confort; retrait des scotchs en les collant au mur plutôt que de les jeter à terre afin d'éviter de se pencher en les ramassant; etc.

Equipements de travail



- 1 Réhausse** pour seaux d'enduit pour limiter les flexions du dos.
- 2** Outil avec **perche réglable et manchon** pour limiter l'amplitude d'élévation des épaules et diminuer les efforts de préhension.
- 3 Chariots et gerbeurs tout terrain** pour limiter les manutentions manuelles et les efforts de pousser-tirer sur terrains difficiles.
- 4 Chariots et équipements spécifiques** pour les plaques d'enduit montes plaques pour limiter les manutentions manuelles.
- 5 Machine à pulvérisation** avec enduit prêt à l'emploi pour limiter les efforts pour les épaules, les trapèzes et la nuque.

Exosquelettes



1

Ce dispositif technique est intéressant à mettre en place pour **les tâches répétitives** et pour lesquelles aucune autre mesure de prévention n'est possible. C'est le cas, par exemple, **des activités de gypsage, lissage et ponçage des plafonds.**

2

Une formation aux réglages de l'exosquelette **est nécessaire** avant toute utilisation afin d'assurer le **confort d'utilisation et l'efficacité.**

3

Une phase d'essai préalable à tout achat est également vivement recommandée.

Cette étape permet de vérifier la compatibilité avec les activités et de mettre en avant les bénéfices et les limites de ce dispositif technique.



Conclusion

La mise en place de l'ensemble de ces mesures de prévention permettra de

- diminuer la pénibilité du métier
- de fidéliser le personnel
- d'améliorer la performance de l'entreprise
- d'accroître l'attractivité du métier

Pour plus 
d'informations
et en cas de besoins:

 0848 803 777

 corporatecare@groupemutuel.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise



Le Syndicat.

groupe **mutuel**



Le Syndicat.

entrepreneurs!
fédération vaudoise

groupe **mutuel**

